



P 1426

ID KJ46

CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier  
Service des Commissions  
Tél: +352 466 966 314 / 347  
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

**Madame Laura DA SILVA**

Luxembourg, le 30 janvier 2020

Objet : Votre pétition 1426 – Agressions et vols :

Plus de mesures de sécurité pour tous les citoyens contre les agressions et les vols

Madame,

Veillez trouver en annexe copie d'une lettre que je viens d'envoyer à Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure en vue d'une prise de position au sujet de la pétition citée en référence.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments très distingués.

**Fernand ETGEN**  
Président de la Chambre des Députés



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier  
Service des Commissions  
Tél: +352 466 966 314 / 347  
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Monsieur François Bausch  
Ministre de la Sécurité intérieure  
B.P. 219  
L-2012 Luxembourg

Luxembourg, le 30 janvier 2020

Objet : Pétition 1426 – Agressions et vols :  
Plus de mesures de sécurité pour tous les citoyens contre les agressions et les vols

Monsieur le Ministre,

Au cours de sa réunion du 29 janvier 2020, la Commission des Pétitions a jugé utile de vous soumettre la pétition citée en référence en vue d'une prise de position.

Dans ce contexte j'aimerais vous rendre attentif aux dispositions de l'article 163 (9) du Règlement de la Chambre des Députés qui dit :

« Si la Commission des Pétitions décide de demander une prise de position à un Ministre, elle en informe la commission compétente conformément à l'article 20(1). La prise de position du Ministre est envoyée au Président de la Chambre au plus tard dans un délai d'un mois. Si le Ministre compétent n'est pas en mesure de fournir sa réponse dans le délai prescrit, il en informe le Président de la Chambre tout en indiquant et les raisons d'empêchement et la date probable de la réponse. Le Président de la Chambre peut accorder un délai supplémentaire d'un mois. A défaut de réponse du Ministre à une demande de la Commission des Pétitions dans le délai prescrit, le membre du Gouvernement concerné est invité pour une prise de position orale à la Commission des Pétitions. »

J'adresse copie de la présente à Monsieur Marc Hansen, Ministre aux Relations avec le Parlement.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés

## PETITION PUBLIQUE 1426

### **Intitulé de la pétition:**

Agressions et vols : Plus de mesures de sécurité pour tous les citoyens contre les agressions et les vols

### **But de la pétition:**

Renforcement des moyens de sécurité: Augmenter la présence de - police - armée - agents de sécurité Amélioration de l'éclairage dans les rues Par exemple : abords de l'avenue Emile Reuter (chantiers, Parc , arrêt de bus..) Plus de vidéo-surveillance

### **Motivation de l'intérêt général de la pétition:**

Le 11.10.2019 , 4 adolescents ont été agressés et volés par 4 agresseurs , dont un poignardé au niveau de la jambe. A quelques centimètres près, ce gamin de 16 ans aurait pu se vider de son sang sur le trottoir ! Alors, n'attendons pas que quelque chose de plus grave ne survienne ! N'attendons pas que quelqu'un trouve la mort pour réagir. Réagissons avant ! Au nom des parents, des ados, tout simplement des citoyens, il faut exprimer le sentiment de peur et d'insécurité que l'on éprouve lorsqu'il s'agit d'aller en ville en journée ou en soirée. On ne peut pas et on ne doit pas vivre dans la peur pour soi et ses enfants. Les gens ont envie de vivre en paix et pas dans la crainte à chaque fois que les enfants sortent. Il faut que jeunesse se passe mais que cette jeunesse ne soit pas en danger. Doit-on à chaque fois que les enfants sortent aller les chercher en voiture, de peur qu'ils prennent le bus et leur arrive quelque chose de mal, de peur qu'ils se fassent agresser, taper, tuer ? Doit-on les empêcher de sortir ? De rencontrer leurs amis en ville ? Beaucoup de rues ne sont pas assez illuminées. Des agressions violentes, et généralement sur des personnes jeunes, se multiplient aux abords de l'avenue Emile Reuter / Parc / Chantiers et centre ville. C'est un passage obligé que tous les citoyens doivent prendre pour rejoindre la place de l'Etoile. Après de nombreuses discussions et échanges, il s'avère que tout le monde connaît quelqu'un qui a déjà été volé et agressé ces derniers mois au centre ville. Il fallait apprendre avec stupéfaction que ce site est devenu le site de prédilection des agresseurs et que des enfants n'étaient pas les premiers et ne seront sûrement pas non plus les derniers à se faire agresser. Des jeunes sont victimes d'agressions, accompagnées de vols d'objets personnels et plus grave encore, de séquelles physiques et psychologiques! Les cicatrices physiques s'estomperont avec le temps, celles psychologiques peut-être à vie. C'est une situation alarmante et inadmissible. A ce climat d'insécurité, cette pétition demande de prendre toutes les mesures nécessaires pour restaurer la sécurité de toutes les personnes avant qu'il ne soit trop tard.

**Dépôt:** le 25.10.2019 à 11:18

**Pétitionnaire:** Laura Da Silva